



# HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 – @ : secretariat@artois.fff.fr



## A VOS AGENDAS

### DATE ET LIEU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2020

Pour respecter les consignes gouvernementales relatives à la situation sanitaire liée à la pandémie du COVID, la Fédération Française de Football impose des règles pour la superficie des salles destinées à recevoir les Assemblées générales.

Ainsi, l'Assemblée générale électorale du District Artois programmée le **28 novembre 2020** aura lieu à **SAINS EN GOHELLE, salle des Fêtes, rue Franchet d'Espérey**.

Des précisions quant à son organisation vous seront apportées ultérieurement.  
Dès maintenant, réservez cette date !

Bien cordialement

**Jean-Louis GAMELIN**  
Président



## ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT ARTOIS

### APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du **District ARTOIS** aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **28 novembre 2020**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du **1<sup>er</sup> octobre 2020 au 28 octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi**.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : **District Artois de Football – Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN**.

#### Rappels :

- > Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à **l'article 13 des Statuts du District**.
- > L'élection a lieu au scrutin de liste bloquée.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser :

- La Déclaration de candidature de liste.
- La Liste des membres.
- La Déclaration individuelle de non-condamnation du candidat.

Documents à télécharger sur le site.

**Le Président du District**

**Jean Louis GAMELIN.**



## **ELECTION DU REPRESENTANT DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS**

### **APPEL A CANDIDATURE**

L'élection du **Représentant des clubs à l'Assemblée Générale du Comité départemental** aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District Artois le **28 novembre 2020**.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 2 octobre 2020 au 28 octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi**.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : **District Artois de Football – Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN**

#### Rappels :

Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité définies à **l'article 5 des Statuts du Comité départemental**.

#### Article 5 : Représentativité

- > Résider sur le territoire du Comité Départemental.
- > Etre titulaire d'une licence au millésime de la saison en cours et s'il est licencié dans un club en être membre depuis plus de 6 mois.
- > Avoir atteint la majorité légale et jouir de leurs droits civiques et politiques.
- > Ne pas exercer de fonctions en qualité d'élu soit dans un District, soit à la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la présente une déclaration de non-condamnation (à télécharger sur le site).

**Le Président du District Artois**

**Jean-Louis GAMELIN**



## VŒUX des CLUBS

En application de l'Article 12.5 des Statuts du District et de l'Article 64 du Règlement Intérieur, les vœux des clubs à présenter lors de l'Assemblée Consultative et à débattre lors de l'Assemblée Générale, doivent parvenir au secrétariat du District par courrier ou fax sur papier à entête du club ou par courriel et signés du Président ou du Secrétaire du club avant le 21 octobre 2020.

Jean Louis GAMELIN  
Président du District Artois



## MEDAILLE ou PLAQUETTE du DISTRICT ARTOIS

Le District Artois serait heureux d'honorer **1 ou 2 membres bénévoles** de votre club lors de ***l'Assemblée Générale du 28 NOVEMBRE 2020 à SAINS EN GOHELLE*** (médaille ou plaquette du District).

### Critères pour l'obtention :

**Médaille du District :** âgé – 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat  
**Plaquette du District :** âgé + 50 ans et plus de 10 ans de bénévolat.

Votre proposition sera examinée par la Commission des Récompenses qui vous informera de sa décision.

**Nous retourner la fiche de renseignements (ci-dessous) et un CV détaillé (sur feuille annexe) pour le 19 octobre 2020.**

Le Président du District  
Jean Louis GAMELIN



## **PROPOSITION DE RECOMPENSE**

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE CANDIDAT PROPOSE**

**NOM et PRENOM** : (en lettres capitales) \_\_\_\_\_

DATE et LIEU de NAISSANCE : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

**CLUB ACTUEL** : (Nom du Club) : \_\_\_\_\_

Comme joueur : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Comme dirigeant : de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

**AUTRES RENSEIGNEMENTS** pouvant être utilisés pour une intervention lors de la remise des récompenses :  
anecdotes, faits importants, autres fonctions ..... :

**Utiliser à cet effet une feuille annexe SVP**

NOM et coordonnées téléphoniques de la personne susceptible d'être contactée pour de plus amples renseignements : \_\_\_\_\_

**RECOMPENSES, DECORATIONS** déjà OBTENUES à TITRE SPORTIF : \_\_\_\_\_

---

**Je soussigné, certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus**

Cachet du Club :

Nom et Signature du proposant :



## COMMISSION DE DISCIPLINE

### PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

**3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).**

→ Le **SAMEDI 17 OCTOBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 11 OCTOBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 24 OCTOBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 18 OCTOBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 31 OCTOBRE 2020** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 25 OCTOBRE 2020**, y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission  
Bernard DEJARDIN.**



## RELEVÉ DES SANCTIONS DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

### DU 10 OCTOBRE 2020

Suite aux incivilités constatées, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football les sanctions prononcées par sa commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

Nombre de suspendus pour 1 match : 12

Nombre de suspendus pour 2 matchs : 4

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 2

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 4 – Brutalités et propos grossiers à arbitre

Nombre de suspendus pour 6 matchs : 2 – Propos grossiers et gestes obscènes à arbitre après match

Matchs arrêtés : 1

Police des terrains : 50 euros

**Le Président de la Commission  
Bernard DEJARDIN.**



## FORMATION ARBITRES

Prochaines formations de candidats arbitres :

- ❖ **A la GAILLETTE du 26 au 29 octobre 2020 (priorité aux 13/19 ans – filles et garçons)**
- ❖ **A BILLY MONTIGNY des 14 – 21 et 28 novembre 2020 (tout public).**

**Les inscriptions sont ouvertes.**

Pour informations et renseignements complémentaires, veuillez consulter notre site.

**Le Responsable du Pôle Formation de la Commission des Arbitres de l'Artois  
Jean Pierre JANNOT**



## PANDEMIE

### MANQUEMENTS AUX OBLIGATIONS SANITAIRES

La direction juridique de la FFF a identifié 5 situations pour lesquelles elle fixe la conduite à tenir par les clubs et les instances.

**Cas 1 :** décision de l'ARS avec preuves fournies par le club :  
La commission habilitée remet le match.

**Cas 2 :** Le club informe l'ARS et l'organisme gérant la compétition, preuves à l'appui, qu'il a dépassé le seuil maximum de cas positifs :  
La commission habilitée remet le match

**Cas 3 :** le club n'est pas touché ou n'a pas dépassé le seuil, qu'il connaisse la situation des cas positifs ou qu'il l'ignore :  
La rencontre est maintenue.

**Cas 4 :** le club ne respecte pas les dispositions légales en toute connaissance :  
Le match a lieu, son résultat est homologué, mais, sous certaines conditions, une procédure disciplinaire pourra être engagée.

**Cas 5 :** Coupes de France et coupe Gambardella :  
Perte du match

#### Constatation dans le cas 4 :

- > Par les officiels : Arbitre, arbitres assistants, délégués avec mention sur la FMI ou le rapport.
- > Sur les bancs de touche, la tribune, les vestiaires ou la buvette.
- > Toutefois, avant toute procédure, il est indispensable de faire preuve de pédagogie en insistant avec l'aide des dirigeants sur le côté vital des obligations.
- > Non-respect des règles en cas de virus au sein d'un club :  
L'instance dirigeante doit obtenir la preuve du manquement, notamment lorsque des joueurs testés positifs ont parti à une rencontre.

Dans ces 2 cas la commission compétente est habilitée à prendre des sanctions.

**Le Secrétaire Général  
Richard RATAJCZAK.**



## **JOURNEE DES 17 ET 18 OCTOBRE**

### **MATCH PROGRAMME**

#### **SENIORS D1 – GROUPE B**

USO Lens – FC Bouvigny

### **MATCHS INVERSES**

#### **SENIORS D2 – GROUPE A**

US Courcelles – FC La Couture - **inversé à LA COUTURE à 16 heures - retour à COURCELLES**

US Noeux (b) – US Gonnehem - **inversé à GONNEHEM - retour à NOEUX**

#### **SENIORS D3 – GROUPE A**

US Gonnehem (b) – Olympique Burbure - **inversé à BURBURE - retour à GONNEHEM**

#### **SENIORS D4 – GROUPE B**

AS Tincquizel (b) – ES Val Sensée - **inversé à PELVES - retour à TINCQUES**

#### **SENIORS D7 – GROUPE C**

SC Fouquières (b) – AFC Libercourt (c)- **inversé à LIBERCOURT à 13 heures - retour à FOUQUIERES**

### **MATCHS REMIS**

#### **SENIORS D1 – GROUPE A**

RC Labourse – FC Auchel le **11 novembre**

#### **SENIORS D3 – GROUPE C**

AS Brebières – ES Saint Laurent (b) le **11 novembre**

#### **SENIORS D4 – GROUPE A**

UAS Harnes (b) – US Noyelles sous Lens (b) le **11 novembre**

#### **SENIORS D5 – GROUPE B**

AS Lysois – RC Labourse (b) le **11 novembre**

#### **SENIORS D5 – GROUPE D**

USO Lens (b) – AS Brebières (b) le **11 novembre**

## **MATCHS MODIFIES**

### **SENIORS D5 – GROUPE A**

Olympique Burbure (b) – US Gonnehem (c) à 13 heures - terrain annexe

### **SENIORS D5 – GROUPE B**

FC La Couture (b) – AS Auchy à 13 heures

### **SENIORS D6 – GROUPE A**

AFC Libercourt – USO Drocourt (b) à 16 heures

**Le Secrétaire Général**

**Richard RATAJCZAK.**



## **COMMISSION DES LITIGES SPORTIFS ET ADMINISTRATIFS**

### **REUNION RESTREINTE DU 12 OCTOBRE 2020**

**Présidence** : Evelyne BAUDUIN

**Présents** : Bernard DEJARDIN – Jean DENEUVILLE – Jacques PENNINCK

---

**DATE D'APPLICATION le 13 OCTOBRE 2020**

---

### **RESERVES ET HOMOLOGATIONS**

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs

### **BRASSAGE**

#### **BRASSAGE U15 – NIVEAU 1**

**23234945 – CS LIEVIN DIANA / COS MARLES du 4 octobre 2020**

Inversion du score de la rencontre.

Considérant le rapport de l'arbitre informant de l'erreur de résultat.

LIEVIN DIANA/MARLES COS score 10 – 1 au lieu de 1 – 10

#### **BRASSAGE U18 – NIVEAU 2**

**23234844 – AS PONT A VENDIN / FC GIVENCHY-NEUVILLE du 3 octobre 2020**

1/ Réserve de PONT A VENDIN sur la qualification et la participation des joueurs Thibault VION et Grégory MESSELIER du club de GIVENCHY, pour le motif suivant : la licence des joueurs a été enregistrée moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Réserve confirmée, appuyée



La commission,

Considérant après contrôle que le joueur VION Thibault (date d'enregistrement le 20/09/20) était qualifié pour participer à la rencontre

Considérant après contrôle que le joueur MESSELIER Grégory (date d'enregistrement le 24/09/20) était qualifié pour participer à la rencontre

Déclare la réserve non recevable

Résultat acquis sur le terrain sur le score de 9 – 0

Droits conservés

2/ Réserve de FC GIVENCHY sur la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs du club de PONT A VENDIN AS pour le motif suivant : des joueurs du club de PONT A VENDIN sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve non confirmée, non appuyée, non recevable

Amende de 15 €

Résultat acquis sur le terrain. Score 9 - 0

## COUPE

### COUPE U15 POUILLY – 1ER TOUR

**23168234 – US MONCHY AU BOIS US/ AS BAPAUME BERTINCOURT VAULX AS du 27 septembre 2020**

Absence de l'équipe de BAPAUME à l'heure du coup d'envoi

Forfait de l'équipe de BAPAUME. Amende de 15 €

MONCHY AU BOIS US bat BAPAUME par forfait. Score 5 – 0

MONCHY AU BOIS qualifiée

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission

Evelyne BAUDUIN

Le secrétaire

Jacques PENNINCK



## RAPPEL CONSIGNES CRITERIUM U 13 D1

Suite à des contrôles spontanés effectués lors de rencontres de critérium **U13 D1** par les membres de la commission foot animation, Il a été constaté que **les règles obligatoires prévues par la FFF** et retranscrites dans **l'article 9 de l'annexe 7.5 des règlements généraux du District Artois de football** à savoir :

- **Arbitrage à la touche effectuée par les joueurs remplaçants.**
- **Mise en place de la pause coaching.**
- **Participation de tous les joueurs pour au moins 50% du temps de jeu.**

ne sont pas toujours respectées par certains clubs.

A noter que ces consignes sont rappelées régulièrement.

Nous rappelons que les clubs ne respectant pas ces règles s'exposent à une interdiction d'accession en U14 Ligue pour la saison prochaine.

**Le Président de la Commission Foot Animation**  
**Alain DELHAYE**



## **COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS**

### **US MONDICOURT (b) – SENIORS D7 – GROUPE B**

US Mondicourt (b) / SC AubignySavy du 27 septembre – remis au 11 novembre  
US Mondicourt (b) / SCF Achicourt (b) du 18 octobre – reporté au 1<sup>er</sup> novembre  
US Mondicourt (b) / ES Agny (b) du 8 novembre – avancé au 25 octobre  
US Mondicourt (b) / FC Dainville (b) du 22 novembre – reporté au 14 février  
US Mondicourt (b) / AS BBV (c) du 6 décembre – inversé (le 5 décembre)  
US Mondicourt (b) / AS Maroeuil (b) du 18 avril – avancé au 3 avril  
US Mondicourt (b) / ES Ficheux (b) du 9 mai – reporté au 13 mai  
US Mondicourt (b) / AJ Artois (b) du 30 mai – avancé au 21 février

### **US GRENAY (b) – SENIORS D7 – GROUPE C**

US Grenay (b) / FC Givenchy (b) du 18 octobre – 13 heures  
US Grenay (b) / AS Hénin Kennedy du 25 octobre – inversé à HENIN  
US Grenay (b) / AFC Libercourt (b) du 15 novembre – avancé au 11 novembre  
US Grenay (b) / Olympique Vendin (b) du 21 février – reporté au 28 février  
US Grenay (b) / SC Fouquières (b) du 14 mars – reporté au 3 avril  
US Grenay (b) / AAE Aix (c) du 30 mai – avancé au 16 mai

→ Forfait général de **BETHUNE KENNEDY** en **SENIORS D5 – GROUPE C** – amende de 55 euros  
→ Forfait général de **CARVIN DYNAMO (b)** en **SENIORS D7 – GROUPE C** – amende de 46 euros

→ **OLYMPIQUE LA COMTE** joue ses matchs en **SENIORS D7 – GROUPE D** au stade Municipal de MONCHY BRETON.

→ **AS NOYELLES les VERMELLES** joue ses matchs en **SENIORS D7 – GROUPE F** le SAMEDI à 17 heures.

**Le Président du Département**  
**Richard RATAJCZAK.**



## COMMISSION DES ARBITRES

### PLENIERE DU 17 SEPTEMBRE 2020

**Présents** : Henry MACIUSZCZAK - Serge PAUCHET - André SOJKA - Jean-Pierre JANNOT - Anthony RINGEVAL - Nicolas OBAL - Damien PENO - Pascal WATEL - Chouki BELLA - Frédéric GAULTIER -

**Excusés** : Clémence GONCALVES - Mathieu MUSTAR - Julien PAILLART - Xavier MIQUET -

✓ Actualité oblige, le Président **MACIUSZCZAK** nous informe d'une décision émanant de la Ligue concernant la Covid-19 : désormais, la présence de 3 cas positifs, au lieu de 4 précédemment, devient suffisant pour signaler le club.

Il nous fait un retour sur les séminaires, ainsi que sur les consignes Covid à appliquer au niveau du District. Il nous fait part également du début de la distribution des maillots offerts par le District à chaque arbitre. Remerciements à son Président.

#### SECRETARIAT

- » Arrêt de longue durée pour raison médicale de **Cédric BILLAUT**. La Commission lui souhaite un bon rétablissement.
- » Demande d'année sabbatique de **Morgane BRONGNIART** et de **Rémi MOUTON**, toutes deux acceptées.
- » Mise au point par le Secrétaire Général à propos de licences n'ayant toujours pas été validées, suite à des mails de clubs : le nécessaire a été fait et la Ligue a bien régularisé la situation.
- » Mails de clubs sur le comportement de certains arbitres en match : lus et commentés.
- » Demandes d'arbitres par des clubs en manque d'effectif dirigeant : les clubs seront servis selon les moyens à la disposition du Désignateur.

#### JEUNES

- » Séminaire de rentrée du **5 septembre** à **AUCHEL** : 62 présents. Seulement six arbitres (tous candidats de la saison dernière) ont moins de 40 sur 100 et devront se présenter au rattrapage. Celui-ci se déroulera également à **AUCHEL** le **dimanche 27 septembre 2020** où 26 jeunes sont convoqués.
- » Demande d'année sabbatique : **Alexandre BERTHET**, **Anthony CARON**, **Coralie COPIN**, **Rémi HAVET**, **Sofiane MATHLOUTI**, **Evan RISCHEBOURG** et **Nicolas SEMNONT**.
- » Démission de **Belal BERRABAH**, **Corentin BOUQUILLION**, **Thomas DAUTRICOURT**, **Alexandre DECAEN**, **Maxence DECAEN**, **Julien DUPARCQ**, **Pierre LAMBERT**, **Clémence LECLERCQ**, **Enzo RISCHEBOURG**, **Tom VAST** et **Mattéo VUOTTO**.
- » Arrivée du District DROME ARDECHE de **Owen DIEVAL**.
- » Filière Ligue : 16 jeunes étaient présents au 1<sup>er</sup> cours qui s'est déroulé à **BUCQUOY**, encadrés par **Nathan LARDIER** et **Edouard MORGANTI**. Tous ont validé la note séminaire fixée à 40 sur 100 pour ne pas être en rattrapage et pouvoir continuer. Remerciements à **Rémy DENEUVILLE** pour le prêt des installations et l'accueil dans des conditions optimales.
- » La demande formulée par Maxime BOUCRELLE (JAL passerelle) pour intégrer le corps des observateurs Jeunes a été validée par la Commission.
- » Les premières observations vont débiter ce week-end avec 3 examens à la clé.
- » Les parrainages sont en cours, en partenariat avec **Xavier MIQUET**, Président CDPA.
- » Un incident est déjà à déplorer à l'occasion d'un match de Coupe Gambardella. Les faits se sont déroulés après la rencontre, et en dehors du stade.
- » Questionnaires Maison : une nouveauté à partir de cette saison avec l'envoi de ceux-ci par Internet. Ainsi, aucun risque d'envoi à une mauvaise adresse ne pourra être prétexté. En outre, la correction sera automatisée. Date limite de retour : **31 octobre 2020**.

- » Le stage pratique est programmé au **samedi 10 octobre 2020** en un lieu qui reste encore à définir. A cette occasion seront remis à tous les participants un maillot offert par le District.
- » Formation des nouveaux d'**octobre 2020** : 5 candidatures ont été déposées.

## FUTSAL

- » Le séminaire de rentrée s'est déroulé le **samedi 5 septembre 2020** avec 18 présents. Au questionnaire, ce sont 16 échecs qui sont à déplorer. De ce fait, un second séminaire a été programmé au **15 septembre 2020** ; tous les arbitres n'ayant pas la note minimale requise à ce nouveau questionnaire se verront infliger une non-désignation de trois semaines.
- » Test physique : tous les arbitres ont validé celui-ci. Merci au club de **OIGNIES** pour le prêt de ses installations.
- » Deux artésiens ont été reçus à l'examen théorique de Ligue : **Christophe PIERRON** et **Claude SOUILLARD**.
- » Une étude est en cours actuellement sur un projet d'une FIA commune à plusieurs Districts.
- » Deux arbitres ne se sont toujours pas manifestés depuis le début de la saison : **Jérôme BOGNER** et **Etienne COURTY**. En cas d'absence prolongée, ils seront considérés comme démissionnaires.

## SENIORS

- » Huit candidats pour l'instant seront présents à la première FIA de la saison qui commence le **samedi 26 septembre 2020** à **BILLY MONTIGNY**. En raison de l'évolution prévisible du Covid, **Jean-Pierre JANNOT** émet des réserves quant au déroulement de la deuxième session qui aura lieu à **La Gaillette** du **26 au 29 octobre 2020**.
- Le test physique TAISA se déroulera le **dimanche 27 septembre 2020** au matin au stade Jean Moulin de **LENS**. Remerciements à **Madame THERY**, Présidente du Club, pour avoir mis ses installations à notre disposition.
- » Filière Ligue : il reste deux séances à effectuer avec l'examen blanc au final. Les candidats ayant échoué à celui-ci ne seront pas présentés à la Ligue.
- » **Julien PAILLART** sera chargé de la gestion des malus à compter de cette saison.
- » Les corrections des séminaires ont débuté, et les résultats sont catastrophiques pour la catégorie D4 : près de deux tiers des arbitres n'ont pas le minimum exigé

## SERGE PAUCHET

- » Tous les séminaires se sont déroulés à **LOOS EN GOHELLE** dans des conditions satisfaisantes, les arbitres ayant respecté les consignes de sécurité qui leur avaient été demandées. La dernière session, séminaire de rattrapage, aura lieu toujours à **LOOS** ce **dimanche 20 septembre 2020 au matin**, et la fin des corrections le **lundi 21** dans la soirée.
- La Commission remercie la Municipalité de **LOOS EN GOHELLE** pour la mise à disposition de ses installations.

## NICOLAS OBAL

- » Nicolas va arrêter sa représentation des Arbitres à la Commission de Discipline pour raisons de santé. Néanmoins, il restera toujours le lien entre les arbitres et la CD jusqu'à la nomination de son successeur.
- » Nicolas regrette l'absence de réponses aux demandes formulées auprès de l'ARENA pour l'attribution de salles.

✓ Tour de table.

✓ Prochaine réunion le **mardi 6 octobre 2020**.

**Le Secrétaire Général de la Commission**  
**André SOJKA**

**Le Président de la Commission**  
**Henry MACIUSZCZAK**



## COMMISSION des CALENDRIERS VETERANS

→ **AS ROBECQ – GROUPE 1** - joue ses matchs à 10 heures au stade Municipal de ROBECQ.

→ **JS ECOURT – GROUPE 3** - joue ses matchs à 9 heures 30 au stade Roger Denimal.

→ Forfait général d'**USO LENS** en **VETERANS à 7 – GROUPE B** – amende de 35 euros

La Commission  
Gérard DEBONNE  
Eric GOOSSENS.



## COMMISSION CALENDRIERS FEMININS

→ **AJ ARTOIS-Bapaume-Monchy** joue ses matchs **U13 Féminines à 8** sur le terrain de **BAPAUME** à **10 heures**.

La Présidente de la Commission  
Evelyne BAUDUIN.



## COMMISSION des CALENDRIERS FUTSAL

La journée N°1 (semaine 38) Futsal **D1 – D2** et **D3** est reportée à la **semaine 43**.

La Commission  
Gérard DEBONNE  
Eric GOOSSENS.



## **INFORMATIONS aux CLUBS**

Le **FC RICHEBOURG** nous informe qu'à compter de ce jour **toutes les rencontres se joueront au stade municipal de LORGIES.**

**Le Secrétaire Général  
Richard RATAJCZAK.**